

RÈGLEMENT DE LA RANDONNÉE
« DUMNACUS FESTIVAL / RANDO GOURMANDE »
Le Samedi 13 juin 2026 à Brissac-Loire-Aubance

ARTICLE 1. ORGANISATEURS

Le « Dumnacus Festival / Rando Gourmande » est un événement organisé par Les Caves de la Loire. Pour toute demande d'information ou en cas de besoin, vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment via le formulaire de contact disponible sur notre site internet, par email à l'adresse suivante : caveau@dumnacus.fr, ou par téléphone au 02.41.91.28.79. L'organisateur s'engage à répondre dans les plus brefs délais à toutes vos questions.

ARTICLE 2. DATE, HORAIRES ET CIRCUITS

Le « Dumnacus Festival / Rando Gourmande » se déroulera le samedi 13 juin 2026 à Dumnacus Vins de Loire - Caves de la Loire, situées à Brissac-Loire-Aubance. Pour la « Rando Gourmande », il s'agit d'une randonnée nature de 7.50 km à travers le vignoble, sur un circuit facile, accessible à tous, qu'il s'agisse de familles, d'individus ou de groupes. Toutefois, ce circuit présente des difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.

Le parcours comprendra quatre stands animés par nos viticulteurs. À ces stands, vous pourrez profiter de dégustations de nos vins ainsi que de boissons sans alcool, proposées gratuitement. Les quantités dégustées sont limitées et les dégustations seront servies par nos viticulteurs. Les dégustations de vin sont exclusivement réservées aux participants majeurs.

Les départs se feront de manière échelonnée à partir de 15h00 et jusqu'à 16h30. Le départ et l'arrivée de la randonnée se feront au même endroit, à Dumnacus Vins de Loire – Caves de la Loire.

Dans le cadre du Dumnacus Festival, un Village Animé sera organisé à compter de 16h30, sur le site de Dumnacus Vins de Loire – Caves de la Loire. Cet espace sera librement accessible au public, sans condition d'entrée ni de réservation préalable.

Un service de restauration sur place sera assuré jusqu'à 21h00.

Les participants sont invités à adopter un comportement respectueux et à se conformer aux consignes transmises par les organisateurs ou tout personnel mandaté à cet effet.

Article 3. CONDITIONS D'INSCRIPTION

3.1 : Mineurs

Les mineurs peuvent participer au « Dumnacus Festival/Rando Gourmande », à condition d'être accompagnés d'un adulte et sous la responsabilité de leurs parents. Le parcours de la « Rando Gourmande » a été conçu de manière à être adapté aux enfants, avec des activités telles que la découverte de la faune et de la flore, la dégustation de jus de raisin tout au long du trajet.

Article 4. INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour le « Dumnacus Festival / Rando Gourmande » peuvent se faire en ligne sur le site www.dumnacus-vins-de-loire.fr/agenda/, avec la possibilité de payer par carte bancaire, ou directement en boutique, où le règlement est possible par carte bancaire, espèces ou chèque. Il est également possible de s'inscrire sur place, sous réserve de disponibilité des places.

RÈGLEMENT DE LA RANDONNÉE
« DUMNACUS FESTIVAL / RANDO GOURMANDE »
Le Samedi 13 juin 2026 à Brissac-Loire-Aubance

4.1 : Prix et tarifs

Le tarif de participation est de 7 € par personne pour les inscriptions avant l'événement. Le jour J, la place de la randonnée sera au prix de 8 € par personne. Ce tarif comprend un kit randonneur incluant un verre à vin, un livret et une carte. La consigne du verre, d'un montant de 2 €, n'est pas incluse. La participation est gratuite pour les moins de 18 ans.

4.2 : Remboursement

Chaque inscription est ferme et définitive. En cas de désistement du participant, aucun remboursement ne pourra être effectué par les organisateurs.

Article 5. ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite auprès d'AXA . Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des participants avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieures à la sortie. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

Article 6. SECURITE

Le numéro de téléphone d'urgence pour l'événement est celui de Dumnacus Vins de Loire- Caves de la Loire, au 02.41.91.28.79 (boutique), ou celui d'Amandine MIGNOT de la boutique Dumnacus Vins de Loire- Caves de la Loire, au 06.21.84.59.10. En cas d'urgence, les numéros des services de secours sont le 18 pour les pompiers, le 15 pour le SAMU et le 112 pour les urgences générales.

Les participants doivent impérativement respecter le Code de la Route, faire preuve de courtoisie envers les autres usagers de la route et des chemins, ainsi que respecter la nature et l'environnement tout au long du parcours.

Article 7. DROIT A L'IMAGE

En s'inscrivant à l'événement, chaque participant autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de sa participation à la Rando Gourmande. Ces images pourront être utilisées sur tous supports, y compris dans des documents promotionnels et/ou publicitaires. Le participant donne également son autorisation pour l'utilisation de l'image des mineurs qu'il accompagne.

Article 8. ANNULATION, INTEMPERIES

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation, soit sur demande de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne sera versée dans ce cadre. Les participants seront remboursés de leurs frais d'engagement, mais ne pourront prétendre à aucune autre indemnité.

En cas de force majeure, notamment en raison d'intempéries et pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve également le droit de modifier le parcours de l'événement.

L'INSCRIPTION ENGAGE LA PERSONNE A ACCEPTER ET RESPECTER TOUTES LES REGLES EDICTEES CI-DESSUS.